NORMANDIE ÉQUINE VALLÉE
CAMPUS INTERNATIONAL DU CHEVAL

N° de Délibération : 2025-16

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
REUNION DU 13 MAI 2025
ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

Réunis le 13 mai 2025 à 9H00 en visio-conférence sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Malika CHERRIERE, Sophie DE GIBON, Christine EVEN, Audrey GADENNNE, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, Emmanuelle TREMEL et messieurs Xavier CHARLES, David FONTAINE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Amandine D'OLEON, Florence MAZIER, Angélique PERINI et messieurs Fabien ACHARD DELALUARDIERE et Antoine CASINI.

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de membres présents	11
Nombre de pouvoirs	/
Nombre de votants	11

*****

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2025-03 adoptant le Budget Primitif 2025,

VU la délibération n° 2025-15 adoptant le CFU 2024,

VU le rapport de présentation du budget supplémentaire 2025,

CONSIDERANT les éléments du Compte Financier Unique et notamment les résultats de l'exercice 2024 en fonctionnement et en investissement,

CONSIDERANT les informations fournies dans le rapport de présentation du budget supplémentaire,

Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de Mme la Présidente,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité le Budget Supplémentaire 2025,

INDIQUE que conformément au budget supplémentaire et après affectation du résultat, les cotisations des membres sont fixées à :

- Pour la Région Normandie : 457 500,95 €
- Pour le Département du Calvados : 138 855,14 €

DONNE pouvoir à Mme la Présidente pour prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Présidente du syndicat mixte
Malika CHERRIERE

Malika CHERRIERE

Certified by yousign

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Le Budget supplémentaire (BS) est destiné à reprendre et affecter le résultat de l'exercice précédent calculé à partir du CFU. Il permet également d'ajuster en dépenses et en recettes les prévisions de crédits inscrits au Budget Primitif (BP).

Par ailleurs, une ou plusieurs décisions modificatives peuvent être votées en cours d'exercice afin de transférer des crédits d'un chapitre à un autre ou d'inscrire des dépenses et des recettes nouvelles.

Le projet de budget supplémentaire au BP 2025 vise à reprendre les résultats de l'exercice 2024. Cette reprise des résultats qui a été entérinée par le vote du CFU se matérialise à la ligne 001 « solde d'exécution » en recettes d'investissement et à la ligne 002 « résultat reporté ou anticipé » en recettes de fonctionnement.

1. REPRISE DU CFU 2024

SYNTHESE DES OPERATIONS COMPTABLES DE 2024

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES REALISEES	1 231 388,27	**RECETTES**	22 190 048,03
DEPENSES REALISEES	1 157 479,16	**DEPENSES**	21 727 648,59
RESULTAT DE L'EXERCICE	73 909,11	**RESULTAT DE L'EXERCICE**	462 399,44
REPORTS DE CREDITS	/	**REPORTS DE CREDITS**	5 035 336,93
RESULTAT CUMULE	265 155,18	**RESULTAT CUMULE**	2 183 950,68

2. VUE D'ENSEMBLE DES NOUVELLES PROPOSITIONS SUITE A L'INTEGRATION DU RESULTAT

2.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé que l'excédent du résultat 2024 soit intégralement imputé en recettes de fonctionnement. Les modifications proposées au BS 2025 sont les suivantes :

- Intégration de la dotation au budget annexe de 20 000 € ;
- Augmentation de la ligne honoraires pour financer les honoraires liés aux contentieux (CLABEL et chaufferie Goustranville) ;
- Augmentation du budget de communication pour financer l'ensemble des dépenses liées à l'évolution du site internet en vue de la commercialisation de nos espaces et à l'inauguration.

DEPENSES		
CHAPITRE	**MONTANT BP 2025 EN €**	**MONTANT BS 2025 EN €**
60 – Achats (études, fournitures)	384 500	385 500
61- Autres services extérieurs (maintenance, assurances, entretien, locations)	302 000	323 500
62- autres services extérieurs (honoraires, MAD, communication, frais de réception)	189 600	387 255,18

63 – impôts et taxes	64 300	74 300
64 – charges de personnel	312 700	312 700
65 – autres charges de gestion (subventions, licences) + Dotation budget annexe	674 915.50	709 915,50 Dont 20 000
66 – charges financières	2 000	2 000
042 – amortissement des immobilisations	327 696,14	327 696.14
TOTAL	**2 257 711,64**	**2 522 866,82**

RECETTES		
CHAPITRE	**MONTANT BP 2025 EN €**	**MONTANT BS 2025 EN €**
Résultat antérieur reporté		265 155,18
70 – produits du domaine	1 337 296	1 337 296
74 – dotation et participations	596 356.09	596 356.09
Cotisation Région	*457 500,95*	*457 500,95*
Cotisation Département	*138 855,14*	*138 855,14*
042 – amortissement des immobilisations	*324 059,55*	*324 059,55*
TOTAL	**2 257 711,64**	**2 522 866,82**

Les cotisations des membres sont donc portées à :

- Cotisation de la Région Normandie : 457 500,95 €
- Cotisation du Département du Calvados : 138 855,14 €

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Les modifications proposées sont reprises dans le tableau ci-après.

CHAPITRE	**MONTANT BP 2025 EN €**	**MONTANT BS 2024 EN €**
21 – immobilisations corporelles		35 500
23 – immobilisations en cours	1 881 754,80	1 847 197,56
040 – amortissement des subventions	324 059,55	324 059,55
041 – Opérations patrimoniales	800 000,00	800 000,00
TOTAL	**3 005 814,35**	**3 006 757,11**

Détail des recettes par chapitre

CHAPITRE	MONTANT BP 2024 EN €	MONTANT BS 2024 EN €
001 – solde exécution section investissement	2 183 007,92	**2 183 950,68**
13- subventions d'investissement	4 730 447,22	4 730 447,22
040 - amortissement des immobilisations	327 696,14	327 696,14
041 - opérations patrimoniales	800 000,00	800 000,00
TOTAL	**8 041 151,28**	**8 042 094,04**

Malika CHERRIERE

Certified by yousign

Accusé de réception en préfecture
014-200025344-20250513-2025-16-DE
Date de télétransmission : 05/08/2025
Date de réception préfecture : 05/08/2025